



## PETIT JOURNAL DES CONFINÉES - DÉCONFINÉS

### QUE FAIRE SI LE COVID 19 FRAPPE.

La Note SI-RH N° 2020.055 du 29/04/2020-page 8-9/22 du Groupe la Poste est claire mais étrangement dans les briefs la Com ne suit pas. Pourquoi donc ?!

**CE QUE VOTRE HIÉRARCHIE NE NOUS DIT PAS**  
*Le postier a été en contact avec un cas confirmé ou à un enfant qui a été en contact avec un cas confirmé, l'agent doit avertir son supérieur hiérarchique.* Ce passage nous a été indiqué, mais pas la suite, tu dois contacter ton doc : **Il contacte son médecin. Si le médecin ... considère que l'agent a un risque négligeable ou faible d'être contaminé, l'agent peut venir travailler... Si le médecin considère que l'agent a un risque modéré ou élevé d'être contaminé et qu'il ne peut pas exercer ses fonctions en télétravail, il lui délivre un avis d'arrêt de travail**

Bon là, cela reste classique mais poursuivant la lecture, nos yeux sont restés collés à l'écran : **Si le postier a été en contact avec un postier malade sur le lieu de travail (sur un chantier, dans un bureau, en salle de réunion, en salle de repos) dans les 48 heures qui ont précédé l'apparition des symptômes, et ne peut télétravailler, il bénéficiera d'une ASA éviction pendant 14 jours.** Jamais on nous a informé de cette procédure voire on nous dit le contraire : venez bosser soldat de la 1<sup>ère</sup> ligne

En résumé :

- si tu as été en contact avec une covidée, tu téléphones à ton médecin

- si tu as été en contact avec un covidé au boulot, tu bénéficies d'une ASA éviction 14 jours.

Pourquoi cette règle n'est pas appliquée ? Très simple, cette mesure occasionnerait la fermeture de nombreux services, inacceptable à leurs yeux. On préfère jouer à la roulette russe avec la santé, nos vies. Faites valoir vos droits en cas de contamination.

Faites valoir vos droits en cas de contamination. Si vous avez besoin de vérifier, sur le site de la CNT-PTT 69 l'ensemble de la Note RH est consultable

### LOGIQUE POSTALE

**Pendant le confinement la Poste organise la concurrence à l'intérieur de la Poste... de manière déloyale.**

Vous le savez, le Groupe la Poste possède 3 services de distribution de colis : Colissimo, Chronopost et DPD. Mais pas logés à la même enseigne : Colissimo a vu ses jours de distribution raccourcis comme la Distri, 3 et 4 jours. Pour autant Chronopost et DPD ont continué sur 6 jours/semaine. Là, pas de problème de contamination ! Chrono et DPD raflent la mise. Bizarre bizarre, vous trouvez pas ?! Certainement que Chrono et DPD doivent être plus rentables. Le petit personnel de Colissimo doit-il être inquiet pour son avenir ?

#### ARNAQUE POSTALE : fini la tarification !

Vous le savez p'tre pas mais au Service Départ la consigne est de mettre tout le courrier en prioritaire : lettre verte, prio ou éco tout dans les mêmes bak. Enfin dans le Rhône car à Paris par exemple c'est l'inverse, tout est part en économique, ah c'est beau l'uniformité. De toute façon, on s'en fout car tout est traité pareil au centre de tri. Mais là pas de communication des dirigeants pour informer des innovations postales ! Pourquoi ? Ben comme ça les gens achètent toujours du rouge ou du vert alors que les temps de distrib sont les mêmes, y'a pas de petit profit. Et les clients dans tout ça si elles savaient ?! Quant aux les usagers, c'est bien connu, elles sont prêtes à tous les sacrifices pour la survie du Service Public.

Cette configuration fourre-tout devrait durer jusque début juin, en attendant motus et bouche cousue.

*PS : pour le courrier non méca c'était déjà la cas, pas de distinction entre rouge, vert ou gris.*

#### BANQUE POSTALE : les affaires doivent reprendre

Lors d'un brief, le 5 mai, on nous annonce que le commercial c'est reparti, qu'il faut proposer des assurances ou de la prévoyance, que La Banque Postale perd de l'argent, qu'on est payé à 100% sans le rendement qui va avec...L'argument managérial est simple : la crise du COVID nous rappelle que nous sommes tous imprévisiblement mortels, il faut donc conseiller au client d'assurer ses proches et de prévoir ses obsèques. Certes, l'argument de vente est un peu opportuniste et immoral... mais c'est la finance. Les postiers auront-ils un tarif préférentiel cheffe ?

## LE MONDE D'APRÈS SELON LA POSTE

### FIN DE L'AVIATION POSTALE ET DU J+1?

La première catégorie s'échangeaient en avion pour l'extrarégional. Car le train, moyen de transport le plus écologique, fut mis au rebut il y a des années. Mais depuis quelques temps, dans la tuyauterie des cerveaux directoriels bouillonnaient l'idée de supprimer les avions en basculant l'acheminement sur les camions. Pas pour des raisons de diminution de la pollution vous vous en doutez, mais de diminution des coups. Coups supplémentaires pas uniquement dus aux transports, car la lettre prio nécessitant un travail de nuit, le petit personnel est payé plus avec moins d'heure de labeur. Problème, pour la 1<sup>ère</sup> catégorie est que, sans avion pas de J+1. Comment amener cette « évolution » ?! Arrive cette période covidale, les avions sont cloués au sol, une aubaine pour habituer la populace à recevoir le courrier avec des délais surréalistes et d'admettre que c'est pas tellement nécessaire le courrier rapide comme le laisse apparaître le logo postal. L'avenir de la 1<sup>ère</sup> catégorie et des équipes de nuit est compté..

### FIN DE LA DISTRIBUTION SUR 6 JOURS ?

Là encore cette épidémie ouvre des possibilités expérimentales pour la distri : fin des RTT, fin des tournées sécables, ¼ samedi, horaires décalés et évidemment habituer la clientèle à ne plus recevoir le courrier tous les jours.

L'ouverture du bal avait commencé avec le rapport de la Cour des Comptes du 25/02/2020 qui suggérait de **réduire l'offre de service... passage de six à cinq jours de distribution par semaine** » comme « **plusieurs opérateurs postaux européens depuis 2014 aux Pays-Bas (du mardi au samedi) et en Norvège** ; ou détaillant d'autres modèles de Postes européennes **distribution alternée au Danemark et en Italie, où le courrier est distribué dans certaines zones les lundis, mercredis et vendredis et, la semaine suivante, les mardis et jeudis.**

Notre haute direction a déclenché direct sa propagande avec la parution dans le Forum du mois de mars en 2<sup>ème</sup> page, décrivant les différents cycles de distri européens avec les même pays cités par la Cour des Comptes... Heureux hasard. On nous prépare ! Moins de jours de taf va aboutir aussi à réduire le cheptel humain. Faut pas s'y tromper.

## LE MONDE D'APRÈS SERA ÉCOLOGIQUE

**7 Milliards à Air France + 5 milliards à Renault = 20 millions pour le vélo !**

Macron l'a prédit dans son discours du lundi 13 avril : la société française se dirigera vers la «sobriété carbone» Comme toujours, les faits parlent d'eux-mêmes : le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire annonce fièrement sur TFI à 20h00 une enveloppe de **7 milliards d'euros pour Air France** et une aide de **cinq milliards d'euros pour le groupe automobile Renault**. Dans le même temps Elisabeth Borne, ministre de l'écologie annonce une aide de 20 millions d'euros pour développer l'utilisation du vélo.

**Au bilan: 12 milliards d'aide à polluer contre 20 millions pour pédaler dans les gaz d'échappement.**

Détaillons l'aide à la bicyclette, l'État macronien va mettre les dérailleurs doubles, pour contrer la deuxième vague de l'épidémie, l'exécutif veut désengorger les transports en commun et encourager la pratique du vélo.

**Je veux vraiment booster le vélo**, a annoncé Elisabeth Borne. Mettre un moteur peut-être ? Non, non elle parle culture et royauté. **Nous voulons que cette période fasse franchir une étape dans la culture vélo, et que la bicyclette soit la petite reine du déconfinement en quelque sorte**, a-t-elle déclaré au journal le Parisien le 29 avril.

L'enveloppe de 20 millions devrait prendre en charge les «réparations, l'installation de places de stationnement ou encore des formations». L'État prévoit 300.000 chèques réparation d'un montant individuel de 50 euros. Il entend ainsi convaincre 10.000 travailleurs d'effectuer le trajet entre leur domicile et l'entreprise à vélo. Chaque détenteur d'un chèque réparation pourra se rendre dans l'un des réparateurs de vélos du réseau de la FUB (liste des affiliés sur le site de la fédération) pour changer chaîne, frein ou pneu.

10.000 travailleuses à travers la France vont pas aller dans les transports en commun, le Corona virus tremble de peur.

Quant à la Poste :

- Met-elle des vélos à disposition comme les cadres avec leur voiture de fonction ? Non !

- Aide-t-elle le personnel qui utilise déjà leur vélo pour se rendre à leur travail, comme la prime pour certain «collaborateur» qui utilise leur véhicule à moteur ? Non !

**Confédération Nationale du Travail**

**Syndicat CNT-PTT du Rhône**

44 rue Burdeau 69001 LYON

cnt.ptt69@cnt-f.org – www.cnt-f.org/cnt69